

2018-0940
2018-05-09

GREEN EARTH®
DESTRUCTION TOTALE DES MAUVAISES HERBES ET DES GRAMINÉES⁽²⁾

Pour la suppression non sélective de la végétation dans le jardin et autour des arbres et arbustes établis, trottoirs, voies d'accès et patios. Ne laisse aucun résidu nocif dans le sol.

À PILES
PAS DE POMPAGE • PAS DE TIRAGE
piles AA comprises!

PRÊT À UTILISER
HERBICIDE
SOLUTION

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 29823 LOI PA

GARANTIE : Acide acétique 7 %

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX
ATTENTION - IRRITANT POUR LA PEAU

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

1 - 3 L

Premier Tech Ltée / Lic. Premier Tech Home & Garden Inc.
1 avenue Premier, Rivière-du-Loup, QC G5R 6C1
1 800 268-2806

2018-0940
2018-05-09

MODE D'EMPLOI :

Pour de meilleurs résultats, appliquer par temps ensoleillé et chaud sur les jeunes mauvaises herbes en pleine croissance mesurant moins de 10 cm de hauteur. Une dilution ou un mélange n'est pas requis. Pour la plupart des traitements, utiliser une pulvérisation grossière pour ne mouiller que le feuillage non voulu. Une couverture complète est nécessaire pour obtenir de meilleurs résultats.

Pour supprimer les parties aériennes du pissenlit et du plantain dans les pelouses, utiliser des gouttelettes de grosseur grossière et diriger la pulvérisation uniquement sur les mauvaises herbes. Tenir le contenant près des mauvaises herbes. Contrôler la répartition de la vaporisation de sorte que seul le centre de la mauvaise herbe est touchée. Le gazon touché par le produit sera brûlé, mais la repousse se produira. Les mauvaises herbes matures, dormantes ou tenaces à cause d'un stress lié à l'humidité ont tendance à résister à un traitement herbicide. Un traitement supplémentaire des grandes mauvaises herbes et des repousses de mauvaises herbes vivaces peut s'avérer nécessaire.

Seule la végétation qui entre en contact avec le produit sera supprimée.

PRÊT À UTILISER, ACTION RAPIDE :

Il s'agit d'un produit à action rapide pour la suppression non sélective de la végétation et un traitement localisé de mauvaises herbes individuelles. Des effets visibles se produisent suivant le traitement, et les mauvaises herbes sensibles en pleine croissance sont supprimées en 1 à 2 jours. Ne laisse aucun résidu nocif dans le sol.

Green Earth® Destruction totale des mauvaises herbes et des graminées⁽²⁾ est recommandé pour la suppression des plantes non voulues dans le jardin et autour de celui-ci, sur les patios, trottoirs, voies d'accès, sous les clôtures et autour des arbres et arbustes établis. Utiliser sur les bordures le long des voies d'accès, trottoirs et pour supprimer les mauvaises herbes dans le gravier et le paillis.

Green Earth® Destruction totale des mauvaises herbes et des graminées⁽²⁾ donne un brûlage rapide et une suppression des mauvaises herbes annuelles suivantes : petite herbe à poux, céréaiste vulgaire, luzerne lupuline et chénopode blanc, et arrêt de croissance des parties aériennes des mauvaises herbes vivaces suivantes : pissenlit, plantain (à feuilles larges et étroites), carotte sauvage et chiendent.

ATTENTION. Éviter tout contact avec les plantes utiles. La végétation qui entre en contact avec la pulvérisation hors cible ou la dérive sera endommagée.

MODE D'EMPLOI DU PULVÉRISATEUR À GÂCHETTE :

MONTAGE FACILE (5 illustrations)

1. Retirer le pulvérisateur du support. Sortir doucement le tube.
2. Enlever le manchon du haut du bouchon. Retirer la cheville.
3. Mettre la cheville dans le trou du bouchon.
4. Enlever la patte en plastique pour activer les piles.
5. Tourner la buse pour la faire passer de la position CLOSE (fermée) à la position SPRAY (jet large) ou STREAM (jet droit).

COMMENT UTILISER

- A. Diriger le jet vers la cible et loin des personnes et des animaux de compagnie.
- B. Pour pulvériser, appuyer sur la gâchette.
- C. Pour arrêter de pulvériser, relâcher la gâchette.

2018-0940
2018-05-09

Après l'emploi :

1. Tourner la buse jusqu'à la position CLOSE (fermée).
2. Remettre le pulvérisateur dans le support.
3. ***Si on ne remet pas la buse dans la position CLOSE (fermée) et qu'on ne remet pas le pulvérisateur dans le support, il peut y avoir une fuite, ce qui risque de causer des dégâts matériels ou des blessures aux personnes ou aux animaux.***

Pour changer les piles :

1. Faire glisser le couvercle du compartiment à piles pour l'ouvrir.
2. Retirer les piles usées, et mettre quatre piles AA neuves *en bonne position*, comme le montre le schéma à l'intérieur du compartiment à piles. Ne jamais mettre le pôle positif là où va le pôle négatif, ni vice versa. Quand on change les piles, toujours utiliser un ensemble complet de piles neuves du même type. Ne ***jamais*** mélanger des piles alcalines, des piles au carbone et au zinc et des piles rechargeables.
3. Bien fermer le couvercle du compartiment à piles.
4. ***Toujours*** utiliser et éliminer les piles comme le recommande le fabricant.

Remarques supplémentaires sur l'utilisation : • Ne pas immerger dans l'eau. • Chaque fois qu'on utilise le pulvérisateur, bien l'examiner auparavant. S'assurer que le tuyau est souple, qu'il n'est pas tordu, usé ni craquelé et que les raccords sont serrés. • Quand on range le pulvérisateur pendant longtemps, ôter les piles. Ne pas oublier de toujours ranger les pesticides, les bouchons, les pulvérisateurs et les équipements connexes hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

REMARQUE : Le pulvérisateur à gâchette ne doit jamais être utilisé avec aucun autre produit.

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Corrosif pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Se laver immédiatement après l'utilisation. Éviter tout contact avec les plantes utiles. La végétation qui entre en contact avec la pulvérisation hors cible ou la dérive sera endommagée. Éviter d'appliquer le produit sur des métaux réactifs comme l'aluminium, l'étain ou le fer et sur des articles comme les clôtures ou les meubles de jardin pour ne pas tacher, barioler ou marquer les surfaces métalliques finies. Porter DES LUNETTES DE SÉCURITÉ OU UN ÉCRAN FACIAL et des gants lors du chargement et de l'application. Éviter de pulvériser le produit par temps venteux.

PREMIERS SOINS : **En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

2018-0940
2018-05-09

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Craint le gel. Conserver dans le contenant d'origine hors de la portée des enfants lors de l'entreposage.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Retirer les piles et les éliminer comme il faut. Recycler le contenant vide ou envelopper et éliminer le contenant avec les ordures ménagères.

Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. www.pthomeandgarden.com